

Problem d'assurance auto par rapport aux entecedant

Par francklin, le 27/02/2013 à 00:09

Bonjour! voila je n'arrive pas à assurer ma voiture parce que j'ai eu une suspension du permis de conduire en 2011.

Aucune assurance ne veux me prendre or je doit prendre ma voiture pour aller au travail et risque d'autre problems evidement pour avoir rouler sans assurance. Que puis-je faire ????????

Par alterego, le 27/02/2013 à 03:36

Bonjour,

Vous devez saisir le Bureau Central de Tarification

http://www.bureaucentraldetarification.com.fr/BCTA/comment_nous_saisir/document_view

Ne roulez pas sans être assuré.

Cordialement

Par francklin, le 27/02/2013 à 17:22

Bonjour, Merci beaucoup pour toutes ses informations!!!!